

C- TARIS DE BASE EN USD (\$)

CATEGORIES AVIONS EN MTOW	TOUCHEE COMMERCIALE (PASSAGER ET CARGO) CHAREGN EN USD	TOUCHEE TECHNIQUE (PASSAGER ET CARGO) CHARGE EN USD
CATEGORIE 1 : MTOW ≤10 TONNES	500 \$	300\$
CATEGORIE 2 : 10 TONNES < MTOW ≤30 TONNES	900 \$	500 \$
CATEGORIE 3 : 30 TONNES< MTOW ≤ 50 TONNES	1400 \$	700 \$
CATEGORIE 4 : 50 TONNES < MTOW ≤ 80 TONNES	2300 \$	1200 \$
CATEGORIE 5 : 80 TONNES < MTOW ≤ 150 TONNES	3400 \$	1400 \$
CATEGORIE 6 : 150 TONNES < MTOW ≤ 250 TONNES	4500 \$	1700 \$
CATEGORIE 7 : MTOW > 250 TONNES	6200 \$	2200 \$

NB:

- Les tarifs indiqués sont en hors Taxes
- Pour les compagnies Aériennes de Droit Algérien, la facturation se fera conformément au taux changes en vigueur.





D- LA LISTE DES PRIX DES SERVICES ADDITIONNELS

SERVICES	UNITE	TARIF EN USD \$
ASSISTANCE WCH	PAR PMR	35 \$
ASSISTANCE UM	PAR PASSAGER	30 \$
ASSISTANCE EN TRANSIT	PAR PASSAGER	30 \$
ACCES AU SALON	PAR PASSAGER	35 \$
ASSISTANCE VIP	PAR PASSAGER	100 \$
UTILISATION DCS	PAR PASSAGER	2,00 \$
DEPORTEE	PAR HEURE	100 \$
AGENT DE SERVICE PASSAGE	PAR HEURE	100 \$
CIVIERE (STCR)	PAR OPERATION	300 \$
HUM	PAR OPERATION	150 \$
OUVERTURE DE DOSSIER BAGAGE	PAR OPERATION	15 \$
DOSSIER DE VOL & IMPRESSION	PAR OPERATION	100 \$
AGENT DE COORDINATION	PAR HEURE	150 \$
COMMUNICATION SOL COCKPIT	PAR OPERATION	80 \$
AGENT D'OPERATIONS QUALIFIE	PAR HEURE	200 \$
GPU	PAR HEURE	200 \$
ASU	PAR OPERATION MOYEN PORTEUR	200 \$
	PAR OPERATION GROS PORTEUR	300 \$
ACU	PAR HEURE	400 \$
VIDE TOILETTE	PAR OPERATION MOYEN PORTEUR	120 \$
VIDE TOLLETTE	PAR OPERATION GROS PORTEUR	230 \$
PLEIN D'EAU	PAR OPERATION MOYEN PORTEUR	100 \$
TELIT D ENG	PAR OPERATION GROS PORTEUR	170 \$
NETTOYAGE CABINE	- CAPACITE AVION ≤100 SIEGES	150 \$
	- CAPACITE AVION ≤200 SIEGES	250 \$
	- CAPACITE AVION ≤300 SIEGES	350 \$
ARRANGEMENT CABINE ET	- CAPACITE AVION ≤100 SIEGES	100 \$
CHANGEMENT DES TETIERES	- CAPACITE AVION ≤200 SIEGES	200 \$
	 CAPACITE AVION ≤300 SIEGES 	300 \$
RECONCILIATION BAGAGE BRS	PAR OPERATION	100 \$
IDENTIFICATION BAGAGE	AVION +100 SIEGES	100 \$
	AVION +200 SIEGES	200 \$
PASSERELLE PASSAGER	PAR HEURE	200 \$
CAMION ELEVATEUR	PAR OPERATION	200 \$
VIP BUS	PAR ROTAION	100 \$
VEHICULE-TRANSPORT PISTE	PAR ROTATION	150 \$
PUSH BACK	PAR OPERATION	180 \$
TOWING	PAR OPERATION	300 \$
CHARIOTS A BAGAGES	PAR HEURE	80 \$
TRACTEUR DE CHARIOTS	PAR HEURE	120 \$
TAPIS A BAGAGES	PAR HEURE	250 \$
PLATEFORME	PAR HEURE	400 \$
PORTE CONTAINER-PALETTE	PAR HEURE	20 \$
CONTAINER-PALETTE	PAR HEURE	50 \$
ELEVATEUR A FOURCHE	PAR HEURE	200 \$
AGENT DE SERVITUDE PISTE	PAR HEURE	100 \$
DOUBLE MANIPULATION DES ULD'S	PAR OPERATION	500 \$

NB:

- Les tarifs indiqués sont en hors Taxes.
- Les Services Additionnels sont facturés en plus du tarif de base.
- <u>La facturation se fera conformément au taux changes en vigueur, pour les compagnies Aériennes de Droit</u> Algérien.



D- LES CONDITIONS SPECIALES

1- MAJORATIONS

(*1)ASSISTANCE DE NUIT (21H00-06H00), WEEKEND (VENDREDI-SAMEDI) OU JOUR FERIE : +25% sur les tarifs de base de l'ensemble des touchées.

(*2) STANDBY > 6 HEURES ENTRE L'ATA ET L'ATD: +25% sur les tarifs de base de l'ensemble des touchées

(*3) ABSENCE DE DEMANDE D'ASSISTANCE 24 HEURES l'ARRIVE DU VOL : +25% sur les tarifs de base de l'ensemble des touchées.

LES MAJORATION (*1, *2 et *3) SONT COMMUABLES A LA HAUTEUR MAXIMUM DE 50% DU TARIF DE BASE.

LES VOLS GOUVERNEMENTAUX/PRESIDENTIELS (VISITE OFFICIELLE) ET LES VOLS A CARACTERE HUMANITAIRE NE SERONT SOUMIS A AUCUNE MAJORATION NI PENALITES <u>APRES AVIS DE LA DIRECTION DES OPERATIONS AU SOL.</u>

2- DEBOURSEMENT:

Pour les services qui ne sont pas fournis par Air Algérie comme les taxes aéroportuaires, infrastructures (guichet/tapis/porte), atterrissage, balisage, hôtel, transport et Catering seront payés directement par la compagnie ou refacturés en déboursement (+10%) à la compagnie après demande et accord des fournisseurs.

3- PENALITES DE RETARD ET D'ANNULATION

01 heure <retard ≤ 03 heures : +15 % du tarif de base.

03 heures <retard ≤ 05 heures : +30% du tarif de base.

Retard > 05 heures : 50% du tarif de base + les coûts unitaires par service

Des Pénalités seront appliquées dans le cadre de non-respect du délai minium de notification d'annulation de vol :

- Annulation du vol entre 24 heures et 12 Heures avant : 25% du tarif de base.
- Annulation du vol à 12 heures du STA : 50% du tarif de base.

Pour toutes les annulations relatives aux vols spéciaux au niveau des escales où Air Algérie a procédé au transfert du personnel et des équipements pour assurer l'assistance au sol (à l'exemple des escales Mecheria et d'El Bayadh), 50% du tarif Prévisionnel indiqué ainsi que les coûts liés aux transferts seront facturés au client.

4- REDUCTIONS

Assistance dans un seul sens (arrivée plein/départ vide ou arrive vide/départ plein) : – 25% sur des tarifs de base.

Cette réduction s'applique aux <u>TOUCHEES COMMERCIALES PASSAGERS</u> (seulement) au niveau des escales <u>D'ALGER, D'ORAN ET DE CONSTANTINE</u> (seulement).

11/12